



Paris, le 14 février 2013

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **La Ville de Paris et Orange signent une convention de partenariat pour développer l'accès au très-haut débit auprès de plus de 1500 entreprises innovantes**

Ce jeudi 14 février 2013 à Nord Express, la Ville de Paris et Orange ont signé une convention de partenariat pour le raccordement en fibre optique des 50 sites d'accueil d'entreprises innovantes de la Ville de Paris. Grâce à cet accord les 1500 entreprises hébergées au sein des incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises parisiens accéderont à la fibre très haut débit d'Orange.

« Paris est la première grande métropole mondiale à avoir déployé la fibre horizontale à 100%. La phase de déploiement dans les étages des immeubles d'entreprises est progressive. Le partenariat signé ce jour, va permettre d'accélérer la diffusion d'une offre de services de très haut niveau aux entreprises innovantes et leur permettre ainsi de travailler avec les outils les plus pointus » explique Jean-Louis Missika, adjoint chargé de l'innovation, de la recherche et des universités.

« Orange est très engagée dans le développement de l'accès au numérique des startups et des PME par la conception d'offres Pro dédiées à tarif privilégié. Nous soutenons par ailleurs différents prix et programmes pour les entrepreneurs. C'est donc tout naturellement que nous avons souhaité travailler avec la Mairie de Paris pour faciliter l'accès de ses incubateurs au meilleur du réseau Très Haut Débit d'Orange en fibre optique, aux applications du Cloud Pro et aux services à la demande. La fibre permettra non seulement de fluidifier les usages existants, mais en favorisera aussi l'émergence de nouveaux tels que la vidéo ou le cloud. Cela permettra aux petites entreprises de gagner en compétitivité » précise Jean-Pierre Dicostanzo, directeur régional Paris Orange.

Afin de garantir une qualité de service optimale pour le raccordement des équipements parisiens dédiés aux entreprises innovantes, la Ville de Paris a ainsi noué un partenariat avec Orange qui s'engage à raccorder gratuitement la cinquantaine de sites parisiens identifiés.

#### **Contacts presse :**

Krystel Lessard – mairie de paris - 01 42 76 49 61

[Service.presse@paris.fr](mailto:Service.presse@paris.fr)

Hélène Dos Santos – Orange Business Services - 01 44 37 65 56

[helene.dossantos@orange.com](mailto:helene.dossantos@orange.com)